

SPÉCIAL
GROUPES 2019

Journée au coeur du Pays d'Auge à partir de 42,10€*

10h30 - LIVAROT (14140)

Fromagerie Graindorge

Tél: 02.31.48.20.10 - Email: visite@graindorge.fr

3,30€/pers.



La fromagerie E. Graindorge vous propose une visite unique au coeur de ses ateliers de fabrication. A travers un couloir de galeries vitrées, le visiteur découvre les étapes de fabrication du Livarot et du Pont l'Evêque, fromages d'Appellation d'Origine Protégée de Normandie. Un circuit de visite pédagogique et interactif qui se termine par une dégustation des "fleurons normands".



12h30 - STE MARIE AUX ANGLAIS (14270)



La Bergerie Le Doux Marais

Tél.: 02.31.31.10.01 - 06.62.56.03.57

Email: festisalles@orange.fr

Dans un cadre chaleureux et convivial, la Bergerie Le Doux Marais vous accueille pour un déjeuner en musique. Un voyage à travers l'univers musical de la chanson Française. Une animation interactive avec la participation de tout le public.

Repas avec boissons + animation musicale pendant le déjeuner

31,80€/pers



14h30 - Au choix

4€/pers.

Un après-midi dansant

Après le repas, nous vous proposons de poursuivre l'animation musicale avec un après-midi dansant, avec un repertoire varié et dynamique. Ambiance assurée !



OU

Visite de la Safranière de la Venelle du Moulin (14170)

Tél : 06 70 22 21 23 - Email: safraniere.venelle.moulin@gmail.com

Marc et Isabelle vous invitent à découvrir toutes les étapes de la production du safran à travers une visite guidée à la découverte de l'Histoire, la culture et les différentes utilisations du Safran. La visite se termine par une dégustation des produits de la safranière.



Informations et Réservations auprès de chaque prestataire

* Prix indiqués TTC valables du 01/01/19 au 31/12/19 uniquement pour les groupes de 30 personnes minimum (gratuité chauffeur et accompagnateur) - Les prestations sont à régler auprès des prestataires concernés - Un chèque d'arrhes de 30% du montant global vous sera demandé lors de la réservation à la Bergerie Le Doux Marais - Le nombre de participants au repas doit être confirmé 48 heures avant le passage du groupe, tout désistement passé ce délai sera facturé- Suggestion de programme, document non contractuel